



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 64791

Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la hausse du risque de chutes chez les personnes âgées. Selon le rapport « Vieillissement et chutes » publié le 3 juin 2014 par l'Académie nationale de médecine, on estime qu'un tiers de la population de plus de 65 ans et la moitié de celle de plus de 80 ans chutent au moins une fois par an, ces chutes étant la cause de 90 % des fractures observées à ces âges qui sont pour beaucoup le début de la perte d'autonomie. Ainsi, 70 000 fractures de l'extrémité supérieure du fémur ont été observées en 2010 et 150 000 sont prévisibles en 2050. Plus largement, l'allongement de la durée de vie de la population est associé à une augmentation continue du nombre de chutes liées à l'âge. Afin de sensibiliser la population au risque de chutes et à ses conséquences considérables en termes de santé publique, ce rapport suggère au ministère de la santé de réaliser un spot télévisé pour sensibiliser à ce risque, voire de consacrer une journée nationale à ce problème pour diffuser au mieux les messages de prévention et réduire les risques au sein du domicile. Il souhaite ainsi connaître la position du Gouvernement sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64791

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 7937

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)